



Les Vosges bientôt orphelines de la randonnée pédestre et de la quiétude de leur nature ?

« Circulez il n'y a rien à voir » pourrait être le slogan et la justification de l'annonce incroyable de l'ouverture à la circulation des VTT et autres enduro des sentiers pédestres par le Président du Club Vosgien du Haut-Rhin, soutenu par la Communauté de Communes de St Amarin et le Parc des Ballons des Vosges. (Voir article DNA 03 juillet 2021).

Comment comprendre que la principale association de randonnée pédestre du massif, qui sait ce que randonner veut dire et ce que recherche le randonneur, qui promeut la beauté des Vosges, ouvre ses sentiers les plus précieux, là où ils existent encore, à la fréquentation des deux roues avides de vitesse et garants de dégradations et de pollutions multiples ?

Comment comprendre que soit méconnu le danger qui résulte de la cohabitation entre montagnards paisibles et descendeurs nécessitant un espace sécurisé plus large ?

Comment comprendre le soutien à ce laisser-aller, du Parc des Ballons des Vosges, qui se veut défenseur de la tranquillité en communiquant à grand frais sur la « quiétude attitude » ?

SOS Massif des Vosges est sidéré par une telle attitude et dénonce ce qui ressemble à une abdication générale face au phénomène commercial des activités ludiques. toujours plus dépendantes de la technique et de l'argent Le VTT enduro serait-il à même d'engranger plus de revenus que le brave randonneur ?

La quiétude n'est-elle qu'un souhait marginal ? Non, c'est l'aspiration de tous ceux qui ne pratiquent pas le « sauvagement irresponsable » et c'est la grande majorité.

Les randonneurs préfèrent-ils voir surgir des guidons et des casques au lieu de cornes d'animaux ? Non, c'est certain, mais ils n'ont pas été consultés, comme bon nombre de sections du club vosgien d'ailleurs,

La nature peut-elle s'adapter sans fin ? La réponse est bien connue, avec la triste chute de la biodiversité.

Le « partage » des sentiers pédestres est imposé de trois façons : soit sans aménagements, soit avec aménagements des virages, soit avec tronçons parallèles proches. Les sentiers prenant peu à peu la forme de sillons, les bénévoles du Club Vosgien, aidés des cyclistes ou des communes, œuvreront annuellement pour réparer les dégradations et en permettre de nouvelles.

Les promoteurs de ce « partage » ont posé les bonnes questions au départ : faut-il « sacrifier la nature ? », Faut-il concentrer les pratiques qui fâchent dans les stations ou diffuser largement ?

Les réponses qu'ils apportent auront pour effet de banaliser le VTT dans tous les espaces montagnards et forestiers qu'il s'agisse comme c'est déjà le cas, des pistes dans les stations, dans les zones Natura 2000, l'homologation de descentes VTT clandestines en circuits légaux. Et maintenant avec les sentiers partagés, plus aucune limite ne sera opposée à l'invasion des VTT enduro, électriques etc., hors des chemins forestiers carrossables où ils ne posent aucun problème.

Il va sans dire que contrairement aux affirmations des promoteurs et ainsi que nous pouvons déjà le constater, cette banalisation ouvre un boulevard aux pratiques sauvages, bien plus excitantes. Le hors piste deviendra la norme et il sera trop tard pour réagir.

Ces pratiques vont à l'encontre d'un apprentissage et d'une perception responsable de la nature et de la forêt. Elle ne font que conforter une approche instrumentalisée au service du plaisir qui transforme la nature, les espaces sauvages et la montagne en particulier, en parc de loisirs soumis à

la vitesse et au vacarme pour le bonheur de quelques marchand du temple. Déjà de nouvelles modes apparaissent, comme le « Trot », croisement improbable entre un VTT enduro et une trottinette électrique, et sans doute que Monsieur Le Président du club vosgien du Haut Rhin et la direction du Parc s'enquièrent déjà de savoir quelles espaces ils pourraient réserver à ses pratiquants, avant l'apparition du prochain gadget de notre société malade et irresponsable.

Le 31/08/2021
SOS Massif des Vosges